

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



AFRICAN UNION

UNIÃO AFRICANA

Addis Abeba, ETHIOPIE B.P. 3243: Tel: 517 700 Fax: 517844

Site Web : www.africa-union.org

**CONSEIL EXÉCUTIF
DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE
25 – 29 JANVIER 2008
ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

EX.CL/388 (XII)

**RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DES MINISTRES AFRICAINS SUR L'EAU
(AMCOW)**

**BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO)
28-31 MAI 2007**

RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES AFRICAINS SUR L'EAU (AMCOW)

1. Historique

La sixième session ordinaire du Conseil des Ministres africains sur l'eau (AMCOW) s'est tenue du 28 au 31 mai 2007 au Palais du Parlement à Brazzaville, République du Congo. Cette session a été précédée des réunions du Comité technique consultatif (CTE) de l'AMCOW et d'une réunion du Conseil exécutif de l'AMCOW.

Les principaux objectifs de la sixième session étaient d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions et des programmes de l'AMCOW, son budget et ses activités futures.

2. Participation

Les Etats membres suivants ont participé à la Conférence :

Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, République démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libye, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Afrique du Sud, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Les agences, organisations et institutions suivantes étaient représentées à la Conférence : CUA, BAD, PNUE, FAO, UN/ISDR/UNHABMAT, ANEW, GTZ, ENDA, CREPA, CICCIS, GWP, SADC, NOTTAWASA Institute, Bassin du Nil, WWF et Danemark.

3. Cérémonie d'ouverture

La 6^{ème} session ordinaire de l'AMCOW a été officiellement ouverte par le Premier Ministre de la République du Congo. Des déclarations ont été faites par la Commission de l'UA, les Ministres, les Ambassadeurs et les représentants des organisations internationales et non gouvernementales. Toutes ces déclarations mettaient l'accent sur la nécessité d'une gestion judicieuse des ressources en eau de l'Afrique et de la coopération dans la gestion des eaux transfrontalières. Le Président sortant de l'AMCOW, Mme Mutagamba a présenté le rapport du Président.

4. Election du Bureau

La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président	Afrique centrale	République du Congo
Vice Président :	Afrique de l'Est	Burundi
Vice Président :	Afrique du Nord	Mauritanie
Vice Président :	Afrique de l'Ouest	Sénégal
Vice Président :	Afrique centrale	Tchad
Vice Président :	Afrique australe	Lesotho

Conclusions

Conseil exécutif

Le Conseil exécutif de l'AMCOW a approuvé les recommandations suivantes du Comité technique consultatif (CTC) qui fait partie de ses recommandations à la session ordinaire.

- En ce qui concerne la rotation de la présidence de l'AMCOW, le CTC a recommandé que la présidence soit assurée par rotation comme suit : Afrique Centrale, Afrique Australe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est. Le pays particulier serait déterminé à l'issue de consultations sous-régionales. Il a été annoncé que l'Afrique du Sud a été choisie par l'Afrique australe pour assurer la prochaine présidence ;
- Un Sous Comité sur la mobilisation des ressources doit être mis en place et le Président de l'AMCOW devrait confirmer que les Etats membres doivent continuer à verser leurs contributions si l'AMCOW est intégrée dans la Commission de l'UA comme un Comité technique spécialisé (CTS) ;
- Le processus d'intégration de l'AMCOW comme un CTS de l'Union africaine doit s'accélérer étant donné que la Conférence a accepté en principe qu'elle devienne un CTS ;
- Une solution politique doit être trouvée au problème de l'adhésion du Maroc à l'AMCOW quand elle deviendra un CTS de l'UA ;
- Une semaine africaine de l'eau doit être instituée chaque année ;
- Un sommet africain de l'eau doit se tenir en 2008 associant la réunion conjointe sur le financement de l'infrastructure pour l'eau au Consortium de l'infrastructure pour l'Afrique. L'importance de faire participer les Ministres des Finances et ceux chargés des infrastructures à ces activités, a été soulignée ;
- Les organisations des bassins des fleuves et des lacs doivent institutionnaliser la gestion des nappes phréatiques ;
- La collecte de l'eau doit être développée dans le continent ;
- Le Bureau du Réseau africain des organisations des bassins doit devenir un comité de l'AMCOW sur les eaux transfrontalières.

Assemblée générale de l'AMCOW

La sixième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'AMCOW a adopté à Brazzaville une Déclaration et plusieurs décisions sur le développement du secteur de l'eau en Afrique. Dans la Déclaration de Brazzaville, l'AMCOW a reconnu la nécessité d'une gestion équitable et durable de l'eau comme le défi le plus important pour le développement en Afrique. La Déclaration contient les décisions prises par les Ministres qui sont, entre autres, les suivantes :

- Prendre note avec satisfaction des progrès réalisés par la Commission de l'UA dans le processus d'intégration de l'AMCOW dans la structure des CTS, de la Commission de l'UA et exhorter la Commission et les Etats membres à accélérer leurs consultations respectives en vue de réaliser l'intégration avant la fin de l'année 2007 ;
- Se féliciter entre des « Directives pour la mise en place du Cadre de coopération pour la gestion intégrée de bassins transfrontaliers. » de la Commission de l'UA et exhorter la Commission à assurer une large diffusion des directives dans les Etats membres pour être utilisées comme document de référence ;

- Entamer des consultations approfondies avec la Commission de l'UA sur les implications pour l'intégration de l'AMCOW comme CTS de la Commission de l'UA ;
- L'approbation par le Conseil exécutif de la proposition de lancer et d'institutionnaliser une semaine africaine de l'eau chaque année ;
- La semaine africaine de l'eau sera accueillies par la BAD à Tunis en 2007 et au Kenya en 2008.

Les décisions et la Déclaration pertinentes sont jointes en annexes au présent rapport.

**DÉCLARATION DE BRAZZAVILLE DU CONSEIL DES
MINISTRES AFRICAINS SUR L'EAU (AMCOW)
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO
31 MAI 2007**

**DÉCLARATION DE BRAZZAVILLE DU CONSEIL DES
MINISTRES AFRICAINS SUR L'EAU (AMCOW)
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO
31 MAI 2007**

Nous, Ministres africains de l'eau, réunis à Brazzaville à notre 6^{ème} session ordinaire les 30 et 31 mai 2007 avec les représentants de la communauté internationale des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes de notre région, exprimons notre profonde gratitude à S.E. le Président Denis Sassou Nguesso, au peuple, au Gouvernement et aux autorités de la République du Congo pour les excellentes dispositions prises et l'environnement propice qui ont contribué au succès de nos travaux. Nous avons été honorés par la présence de son Excellence, M.Isidore Myoumba, Premier Ministre du Gouvernement de la République du Congo et son discours d'ouverture. Nous remercions très sincèrement S.E. le Ministre Bruno Jean Richard Itoua pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous ont été réservés.

Nous rendons hommage à S.E. Mme Maria Mutagamba, Présidente sortante de l'AMCOW pour son art de conduire les débats au cours de son mandat. Nous vous félicitons des réalisations tangibles de l'AMCOW sous sa direction. Elle passe le terrain au moment où notre Conseil est en plein essor. L'AMCOW a réalisé des progrès considérables au cours de son mandat et elle dispose actuellement d'une base solide pour progresser davantage. Nos remerciements vont également aux membres du Comité exécutif et du Comité technique consultatif de l'AMCOW. Leurs efforts et leurs contributions désintéressés ont été hautement appréciés. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres de ces deux comités.

I. Préambule

1. Nous, Ministres africains de l'Eau assistant à la 6^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres africains sur l'eau, sommes réunis les 30 et 31 mai 2007 à Brazzaville, République du Congo. Notre session a été précédée d'un certain nombre d'activités notamment la réunion du Comité exécutif, les consultations régionales, les consultations de la Facilité pour l'eau en Afrique, les forums de la société civile, des médias et des jeunes et une Assemblée des enfants sur l'eau. Les Ministres africains représentant les cinq régions ont assisté à la 6^{ème} session. Un grand nombre de représentants respectivement de l'UA, de l'UE, du G8, des Nations unies, des partenaires de la coopération bilatérale des groupes de la société civile et autres, ont participé à la réunion.
2. La 6^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres africains sur l'eau (AMCOW) s'est tenue à un moment décisif pour nos pays et notre région. Nous, Ministres de l'eau en Afrique, sommes convaincus que la gestion équitable et durable de l'eau est et doit rester le défi le plus important pour le développement dans un avenir prévisible pour notre continent. Nous restons convaincus que pour l'Afrique, il faut que nous réalisions, d'ici 2015-2025 les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en ce qui concerne l'eau et l'assainissement.
3. Nous notons avec satisfaction qu'au cours des cinq ans d'existence de notre Conseil, nous avons accéléré le rythme d'intégration de l'eau dans les processus de prise de décisions dans nos pays respectifs. Toutefois, nous savons qu'en dépit de la

préoccupation générale exprimée au sujet de la situation de l'eau en Afrique, les perspectives, et pour un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement n'existent pas encore pour les très pauvres en Afrique, en particulier les femmes et les enfants. Cette crise ne peut être résolue que si les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires de développement continuent d'établir des partenariats efficaces pour redresser la situation.

4. Nous sommes encouragés par le fait que la responsabilité du chef de file de l'AMCOW dans le règlement de la crise de l'eau et de l'assainissement et son mandat pour assurer la coordination dans le secteur dans le cadre des objectifs de développement socio-économique plus vastes de l'Union africaine sont pleinement reconnus.
5. Le défi que la 6^{ème} session devait relever était d'adopter des stratégies pour s'acquitter de ce mandat à travers : (i) le renforcement du rôle du premier plan de l'AMCOW dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique. Ceci nécessitera que nos pays respectifs mettent en place le cadre nécessaire pour intégrer les ressources en eau dans la prise de décisions au niveau national ; (ii) la promotion de la gouvernance, des mécanismes institutionnels et opérationnels pour le Conseil et ses organes ; (iii) la formulation de modalités pour des accords de collaboration avec les services chargés des ressources en eau des Communautés économiques régionales et les organisations africaines des bassins des fleuves et des lacs ; (iv) le fonctionnement effectif du secrétariat de l'AMCOW avec les moyens et les capacités techniques nécessaires ; (v) l'élargissement de sa base financière grâce à des contributions au Fonds d'affectation spéciale de l'AMCOW ainsi que la mobilisation d'autres ressources ; (vi) la mise en place de systèmes d'appui pratiques et souples mais cohérents pour le fonctionnement des divers organes de l'AMCOW. Par conséquent, nous accueillons avec satisfaction tout appui approprié et la coopération nécessaire fournis au cours de la présente session ; (vii) l'établissement de partenariats stratégiques pour la promotion de la mise en œuvre de nos décisions.
6. Compte tenu de ce défi, nous avons pris un certain nombre de décisions importantes, ici, à Brazzaville que nous présentons à l'Union africaine et à ses organes, aux pays africains et à leurs gouvernements, à nos peuples et à nos institutions. Tout en continuant à compter sur nos ressources et nos stratégies, nous continuerons à compter sur la solidarité et les partenariats internationaux pour relever les défis de la mise en œuvre auxquels nous sommes confrontés dans la réalisation des objectifs concernant l'eau et l'assainissement contenus dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et dans la Déclaration du Millénaire.
7. La sixième session de l'AMCOW à Brazzaville nous a donné l'occasion de réfléchir sur les moyens pouvant nous permettre de relever ensemble les défis de l'eau en Afrique.

II. Nos seules approches stratégiques

8. Inspirés par les objectifs d'intégration économique et politique de l'Union africaine, nous avons continué à renforcer les cadres institutionnels et le dialogue

intergouvernemental pour la gestion des ressources en eau en Afrique. Nous sommes également en train, de renforcer le dialogue inter ministériel avec la Conférence des Ministres africains sur l'environnement, le Forum pour les Ministres africains de l'énergie et la Conférence des Ministres africains sur la science et la technologie. Nous explorerons également les possibilités de collaboration avec le Conseil des Ministres africains sur le logement et le développement urbain (notamment l'eau et l'assainissement dans les établissements humains.)

9. Nous sommes pleinement conscients de la récente preuve scientifique de la menace du changement climatique mondial pour l'Afrique, en particulier pour ses ressources en eau. Lors de notre cinquième session tenue à Entebbe, Ouganda, une attention particulière a été accordée à l'infrastructure pour l'eau qui a été le sujet d'une déclaration liminaire. L'événement de haut niveau proposé par le Secrétaire général des Nations unies sur le changement climatique (Assemblée générale des Nations unies, septembre 2007) et la réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth (novembre 2007, Kampala) ont mis l'accent sur la préoccupation internationale croissante au sujet du changement climatique.
10. La Conférence conjointe AMCOW/Forum des Ministres africains de l'énergie sur l'énergie hydroélectrique (mars 2006, Johannesburg) a mis un accent particulier sur la nécessité d'une étroite collaboration entre les Ministres de l'eau et ceux de l'énergie de l'Afrique. La proclamation de 2008 comme « Année internationale de l'assainissement » montre bien la préoccupation mondiale croissante au sujet de la nécessité de prendre des mesures pour combler le déficit de l'assainissement si l'objectif prioritaire dans les OMD doit être atteint. Nous reconnaissons que l'AMCOW doit engager le dialogue avec les institutions africaines concernées en particulier le Conseil des Ministres africains sur le logement et le développement urbain. Pour l'AMCOW, la réalisation des objectifs fixés dans les OMD nécessite un effort en collaboration.
11. Nous vous félicitons des discussions en cours entre la Commission de l'UA et le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations unies sur la convocation d'un Sommet africain sur l'eau comme une étape importante et pour placer à un niveau politique supérieur, l'engagement des dirigeants de notre continent à réaliser les objectifs du Sommet du Millénaire liés à l'eau (New York 2000), du Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg 2002) et du Sommet mondial (New York 2005).
12. Nous saluons la mise en place des unités chargées des ressources en eau dans nos Communautés économiques régionales (CER) qui, donne l'occasion de renforcer la présence de l'AMCOW au niveau régional. Les CER peuvent jouer rôle de plus en plus important dans la coordination des questions de gestion et de coopération en matière de ressources en eau au niveau régional. Les progrès réalisés jusqu'ici, même irréguliers démontrent que la coopération dans le domaine des ressources en eau partagées peut promouvoir l'intégration régionale. L'AMCOW renforce actuellement ses liens avec les organisations des bassins des fleuves et des lacs pour promouvoir la coopération dans la gestion des ressources en eau partagées.

13. Au niveau national, nous reconnaissons que la responsabilité principale de la gestion et de la distribution équitable des ressources en eau, y compris l'accès pour les pauvres, par conséquent la politique en matière de ressources en eau, incombe aux gouvernements nationaux qui restent les principaux acteurs de la mise en œuvre des engagements intra africains, notamment les engagements de l'AMCOW. Nous sommes également convaincus de la nécessité de faire participer toutes les parties prenantes, en particulier les femmes, les jeunes et les parlementaires, à la prise de décisions au niveau local pour promouvoir les actions de l'AMCOW. A cette fin, les capacités des structures des administrations locales doivent être renforcées pour assurer une gestion efficace et la fourniture des services d'eau et d'assainissement au niveau local.
14. Les pays africains se sont engagés à mobiliser l'assistance pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des Plans pour la gestion intégrée des ressources en eau. Nous devons faire plus en ce qui concerne la gestion des nappes phréatiques, les technologies d'augmentation des ressources en eau y compris la collecte de l'eau de pluie. La feuille de route récemment présentée à la Conférence de Copenhague accueillie par le Gouvernement danois et UN-Water et financée par le PNUE, GWP et le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations unies aidera à consolider et à stimuler les efforts de l'AMCOW concernant les Plans pour la gestion intégrée des ressources en eau.
15. Nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre les conclusions de la Conférence panafricaine de mise en œuvre et de partenariat sur l'eau de 2003 (décembre 2003, Addis-Abeba – Ethiopie) qui a confirmé les principaux défis suivants : (i) tripler l'accès à l'eau et quadrupler l'assainissement ; (ii) combler le déficit de l'assainissement pour les pauvres des zones urbaines ; (iii) réduire les maladies et les décès dus à l'eau ; (iv) prévenir la pollution de l'eau dans les villes ; (v) assurer la sécurité alimentaire à travers le développement de l'irrigation pour l'agriculture ; (vi) doubler la production et les services d'hydroélectricité ; (vii) réduire les coûts des catastrophes dues à l'eau ; et (viii) partager l'eau entre les secteurs et les pays.
16. Nous saluons les partenariats stratégiques régionaux et internationaux émergents en vue d'accélérer nos efforts pour relever les défis de la politique en matière de ressources en eau. Un grand nombre de pays, d'organisations internationales et de donateurs ont pris des mesures importantes pour aider à l'accélération de la mise en œuvre des décisions prises par l'AMCOW depuis son institution en 2002. Nous saluons et félicitons l'UE, le Groupe des huit pays industrialisés, les Nations unies (notamment UN-Water/Africa), la Banque africaine de développement, l'Agence de coopération technique allemande (GTZ), le Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP), Banque mondiale, l'Agence de coopération internationale danoise (DANIDA), le Partenariat mondial pour l'eau, l'Agence française pour le développement (AFD) et autres pour leur solidarité constante et leur appui soutenu à l'AMCOW.
17. Nous accorderons une plus grande attention à la question du financement des initiatives pour l'eau et l'assainissement. Les consultations régionales (Afrique de l'Est, Afrique australe et Afrique de l'Ouest) sur le financement des initiatives pour

l'eau et l'assainissement, dans le cadre de la préparation de notre 6^{ème} session ont constitué la base de l'élaboration d'approches stratégiques de l'AMCOW dans ce domaine. Dans la réalisation de cet objectif l'engagement des Ministres des Finances sera une stratégie importante.

II. Conclusions et décisions de Brazzaville : Perspectives d'avenir

Les conclusions et décisions de Brazzaville renouvellent notre engagement collectif à jouer un rôle de premier plan dans le règlement de la crise de l'eau et de l'assainissement en Afrique et dans la consolidation de notre mandat. Nous nous efforcerons de mettre le secteur de l'eau au centre des objectifs plus vastes de développement socioéconomique de l'Union africaine. Compte tenu de ce défi, les principales décisions dont la 6^{ème} session de notre Conseil est saisie concernent les thèmes prioritaires suivants :

- Participation active au processus d'intégration régionale en collaboration avec l'UA et les autres organisations sous régionales et régionales. L'engagement total, la participation active et la contribution de tous les pays africains seront nécessaires ;
- Renforcement des structures de gouvernance à l'AMCOW, des capacités technologiques et techniques de ses organes notamment le Secrétariat ainsi que des mécanismes pour la mise en œuvre effective de nos décisions et de notre programme de travail ;
- Consolidation et coordination des partenariats régionaux et internationaux en place ainsi que l'identification et la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de partenariat ;
- Autosuffisance en ce qui concerne les moyens de la mise en œuvre de nos décisions tout en comptant sur la solidarité internationale pour renforcer nos efforts et augmenter nos ressources ; et
- Promotion des activités de suivi en ce qui concerne les OMD relatifs au secteur de l'eau et de l'assainissement et renforcement de la capacité de l'AMCOW à prendre les mesures nécessaires.

Nous, Ministres des ressources en eau, réunis à notre 6^{ème} Session ordinaire les 30 et 31 mai 2007 adoptons la Déclaration de Brazzaville sur les conclusions et décisions de notre session.

1. Gouvernance, questions institutionnelles et opérationnelles.

1.1. Relations de l'AMCOW avec l'Union africaine (UA)

L'UA a déclaré que la Conférence de l'UA de janvier 2007 avait décidé que l'AMCOW sera un Comité technique spécialisé de l'UA. Elle a souligné que l'AMCOW sera un Comité technique spécialisé (CTS) autonome et distinct de l'UA. Elle a également indiqué qu'elle ne prévoyait aucun changement dans la structure actuelle de l'AMCOW étant donné qu'elle veut maintenir le rythme de réalisation que l'AMCOW a adopté jusqu'ici.

Les Ministres ont pris note de ce que les Chefs d'Etat et de gouvernement, dans leur sagesse collective, ont décidé en 2004 d'intégrer le mandat et la structure de l'AMCOW dans la Commission de l'UA et de ses Comités techniques spécialisés afin de réaliser un développement plus rationnel et inclusif du secteur. La Commission a terminé son étude sur les différentes options pour les CTS et fait des recommandations pertinentes sur la transformation, non seulement de l'AMCOW, mais également de l'AMCOW et de la

Conférence des Ministres africains de l'Agriculture. Les Ministres ont également pris note de ce que, à sa 10^{ème} session tenue à Addis-Abeba, le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport de la Commission, a adopté une décision demandant aux Etats membres d'engager des consultations internes sur les recommandations avec les secteurs concernés dans leurs pays respectifs. Ensuite, des consultations doivent se tenir entre le Comité des Représentants permanents (COREP) et la Commission et les propositions finales doivent être soumises à la prochaine session ordinaire du Conseil exécutif prévu en juillet 2008.

La sixième session ordinaire a décidé de :

- Prendre note avec satisfaction des progrès réalisés par la Commission de l'UA dans le processus d'intégration de l'AMCOW comme CTS dans la structure de l'UA et de demander à la Commission et aux Etats membres d'accélérer leurs consultations respectives pour achever le processus d'intégration avant la fin de l'année 2007.
- Se féliciter également des « Directives de la Commission de l'UA pour la mise en place d'un Cadre de coopération pour la gestion intégrée des bassins transfrontaliers » et d'exhorter la Commission à assurer une large diffusion de ces directives dans les Etats membres pour être utilisées comme un document de référence.

1.2. Renforcement de la présence et des structures régionales

Le Conseil exécutif se rappellera qu'il a demandé au CTC de renforcer les institutions régionales de l'AMCOW. Le Conseil exécutif de juin 2005 a également demandé à chaque région de proposer son plan d'activités. Les fonds sont actuellement disponibles pour satisfaire cette demande. Plusieurs Vice-Présidents ont reconnu, dans leurs rapports, l'impérieuse nécessité de renforcer leurs opérations en tant qu'entités régionales de l'AMCOW.

La 6^{ème} session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Examiner en détail les modalités du renforcement de la présence de l'AMCOW au niveau régional en indiquant que les fonds sont actuellement disponibles pour convoquer les réunions régulières des organes régionaux ;
- Etudier les options particulières pour la collaboration avec les unités des ressources en eau des CER.

1.3. Gouvernance

1.3.1. Protocole d'accord de l'AMCOW

A sa 5^{ème} session ordinaire tenue en juin 2005 à Tunis, le Comité exécutif de l'AMCOW a demandé au CTC de reformuler les statuts proposés de l'AMCOW en un protocole d'accord. Le processus s'est terminé et le Protocole d'accord proposé a été adopté à la 5^{ème} session ordinaire en novembre 2004 à Entebbe, Ouganda. Après cette réunion, le Protocole a été communiqué à tous les Etats membres de l'AMCOW pour signature. A ce jour 11 pays l'ont signé.

La 6^{ème} session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Communiquer à nouveau le Protocole d'accord au reste des Etats membres ;
- Engager des consultations avec l'UA sur les implications pour les membres de l'AMCOW de l'intégration du Conseil dans l'UA.

1.3.2. Relation de la présidence de l'AMCOW

La 6^{ème} session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- L'ordre de la rotation de la présidence sera le suivant : Afrique centrale, Afrique australe, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est.
- L'Afrique du Sud, assumera la présidence après la République du Congo.

1.3.3 Accord de siège pour le Secrétariat

Les Ministres se rappellent que lors de leur dernière Assemblée, ils ont demandé au Comité exécutif de négocier un accord de siège avec le Nigeria pour le Secrétariat. L'accord a été signé et le Secrétariat de l'Accord est devenu une entité juridique au Nigeria.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a pris note avec satisfaction de :

- La finalisation et de la signature de l'Accord de siège pour le Secrétariat de l'AMCOW.

1.4 Le Secrétariat et ses besoins immédiats

Le comité exécutif de février 2006 a approuvé la structure du Secrétariat de l'AMCOW. Il a décidé que l'UA s'occupera du processus de recrutement. L'assistance budgétaire de l'UE au programme de travail triennal permet le recrutement du Secrétaire exécutif.

Le Conseil exécutif a décidé au cours de sa réunion de juin 2005, de demander aux partenaires de développement d'aider à la mise en place d'un véritable service d'information et communication de l'AMCOW. Avec l'assistance de la Banque mondiale, les termes de référence du cabinet-conseil pour ces services ont été préparés. Plusieurs membres ont reconnu l'impérieuse nécessité d'améliorer les services d'information et de communication fournis par le Secrétariat.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- Une demande officielle sera soumise à la Commission de l'UA pour faciliter le recrutement immédiat du Secrétaire exécutif étant donné que les fonds sont disponibles maintenant et aider au recrutement des autres membres du personnel du Secrétariat lorsque les fonds seront disponibles et qu'une campagne de mobilisation des fonds sera lancée dans les meilleurs délais pour couvrir les frais de recrutement d'autres membres du personnel du Secrétariat.
- Le Comité exécutif examinera la liste des candidats présélectionnés pour nommer celui qui sera retenu pour être le Secrétaire exécutif, lors d'une réunion prévue de préférence au mois d'octobre 2007.

- Il sera demandé au PNUE de procéder à une évaluation des besoins du Secrétariat en vue d'identifier les mesures requises pour assurer la capacité technique nécessaire à la fourniture de l'assistance à l'AMCOW.

1.5 Mécanismes d'assistance

Le Conseil a noté avec satisfaction que l'assistance a été fournie par divers donateurs, en particulier GTZ et GWP pour mettre en place un bureau d'appui au Président de l'AMCOW depuis la 5^e Session ordinaire. Il a également noté que des ressources sont prévues dans le cadre de la nouvelle assistance pour la Facilité pour l'eau de l'ACP-UE pour un appui similaire au Président entrant. Il semble également que l'assistance prévue pour un centre d'informations au titre de l'initiative allemande du G8, une fois mis en place, renforcera la capacité technique du Conseil en général et du bureau d'appui au Président et au Secrétariat de l'AMCOW, en particulier. Il a également noté que de nouveaux liens de coopération s'étaient établis entre l'AMCOW et les unités chargées des ressources en eau des CER. Il est nécessaire d'officialiser et d'étendre ce mode de coopération.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- Le bureau d'appui au Président travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat et les autres organes d'appui.

1.6 Rapports intérimaires des Présidents régionaux du Comité exécutif

Compte tenu des efforts déployés actuellement pour renforcer le rôle de l'AMCOW au niveau régional notamment la consolidation des relations entre l'AMCOW et les CER et les autres partenaires dans le cadre du processus d'intégration de l'UA, chacun des cinq Vice-Présidents a présenté une brève communication indiquant les progrès réalisés et les défis auxquels l'AMCOW est confrontée dans les régions respectives.

Les membres du Comité exécutif ont noté que les organes régionaux de l'AMCOW ont tenu diverses réunions et consultations portant essentiellement sur les questions relatives à la gestion intégrée des ressources en eau, les eaux transfrontalières, l'infrastructure, les mécanismes de consultations des partenaires et les mécanismes institutionnels. Dans les exposés, les changements de ministres et les nominations des membres du Comité exécutif et du CTC dans les régions respectives, ont été également mentionnés.

Certaines des questions techniques contenues dans les rapports régionaux ont été examinées au détail au titre d'autres points de l'ordre du jour. Les rapports régionaux sont consignés dans l'Annexe 4.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Demander aux Vice-Présidents régionaux d'entamer des consultations avec les CER en vue de parvenir à un accord officiel sur la collaboration de leurs unités chargées des ressources en eau respectives avec l'AMCOW .

1.7 Appartenances organisation de la Société civile, Organisations des bassins des fleuves et des lacs.

1.7.1 Organisations de la Société civile

L'AMCOW reconnaît l'importance de travailler avec les organisations de la Société civile en vue de promouvoir le processus de la réalisation des OMD relatifs à l'eau et à l'assainissement en Afrique. Le Comité exécutif a cherché à officialiser, par un protocole d'accord, les relations entre l'ANEW et l'AMCOW. Le Protocole d'accord contient les objectifs et les activités de chaque institution ainsi que l'esprit dans lequel l'engagement a été conçu. Il convient de noter qu'au cours de la dernière année, l'ANEW a travaillé en étroite collaboration avec l'AMCOW. Il sera important que l'ANEW échange régulièrement l'information avec l'AMCOW sur ses plans et activités pour éviter le double emploi.

La 6^e Session ordinaire a décidé que :

- Les Présidents de l'AMCOW et de l'ANEW signeront le Protocole d'accord.

1.7.2 Organisations des bassins des fleuves et des lacs

Les Ministres ont déclaré que les représentants des organisations africaines des bassins des fleuves et des lacs se sont réunis les 19 et 20 octobre 2006 à Kampala, Ouganda afin d'élaborer la voie à suivre pour impliquer leurs institutions dans les efforts déployés au niveau continental en vue de résoudre la crise de l'eau en Afrique. Sur la base des conclusions et des recommandations de cette réunion, le Président de l'AMCOW a mis sur pied un Comité spécial pour engager le dialogue et formuler des propositions en vue de mettre en place un mécanisme régional de coordination et de renforcer les relations entre l'AMCOW et les organisations des bassins des fleuves et des lacs. Le Comité a mis l'accent sur les aspects institutionnels, programmatiques et juridiques de l'incorporation des organisations des bassins des fleuves et des lacs dans le cadre de l'AMCOW pour rationaliser la gestion de l'eau dans la promotion des programmes pour l'eau sur le continent.

La réunion s'est félicitée du Plan d'action et a adopté le rapport. Elle a en outre indiqué les progrès réalisés jusqu'ici dans l'officialisation des relations avec l'ANBO. Il a été déclaré que les responsables de l'ANBO sont prêts et disposés à coopérer et ont, au cours de leur Assemblée générale tenue en mars 2007, décidé de réviser leur statuts afin que les organisations africaines des bassins soient les membres essentiels du réseau et que tous les autres soient des membres associés.

La sixième session ordinaire a décidé de :

Approuver les recommandations de la Commission Tekateka comme suit :

- L'AMCOW doit mettre sur pied un sous-comité des organisations des bassins ;
- Le Président du sous-comité doit être membre du CTC-AMCOW ;
- Le Comité exécutif de l'ANBO doit constituer un sous-comité qui doit prendre les dispositions nécessaires pour assurer une représentation régionale équitable ;
- Un membre du CTC-AMCOW doit être délégué pour siéger au Comité exécutif de l'ANBO ;

- L'AMCOW doit mettre en place un Forum des partenaires pour coordonner les contributions des principales parties prenantes comme ANBO, ANEW, GWP.

1.8 Renforcement des relations de l'AMCOW avec les jeunes, les femmes et les parlementaires

1.8.1 Initiative des enfants africains pour l'eau et l'assainissement

Le Conseil a noté avec satisfaction la contribution des jeunes et des femmes dans la préparation à la sixième session. Il s'est en outre félicité de la coopération existant entre l'AMCOW et les parlementaires.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Demander à chaque, Ministre africain de l'eau d'encourager son homologue de l'éducation à envisager de manière que la gestion de l'eau peut être intégrée dans les programmes scolaires en particulier au niveau du primaire et du secondaire ;
- Exprimer sa gratitude à l'UNICEF pour avoir contribué à l'organisation de la première Assemblée des enfants africains sur l'eau ;
- Demander à l'UNICEF de coopérer avec l'AMCOW, l'UN-Habitat et autres pour institutionnaliser une assemblée annuelle /bisannuelle des enfants de l'AMCOW sur l'eau ; le Conseil désignera un pays membre pour examiner les voies et moyens de la mise en œuvre de l'action recommandée.

2. Questions financières et moyens de la mise en œuvre

En application de la décision de créer un Fonds d'affectation spéciale, un fonds d'affectations spéciale de l'AMCOW a été officiellement créé abrité par le PNUE qui a fait une contribution de 100.00\$EU. La proposition à la Facilité pour l'eau de l'UE a été approuvée pour un montant de 2,6 millions d'euros. L'ensemble du programme de travail triennal a besoin de 5,9 millions d'euros. Compte tenu du délai d'obtention du financement, le programme de travail a été révisé pour refléter la période. En outre les pays qui ont fait des annonces de contributions à la Facilité africaine pour l'eau, sont encouragés à tenir leurs promesses.

Les questions suivantes ont été abordées :

- Le programme de travail ne peut pas être mis en œuvre avec les seuls fonds fournis jusqu'ici par l'UE. Les contributions des Etats membres sont indispensables et doivent être versées dans le compte géré par le PNUE ;
- Les contributions exactes faites dans le cadre des activités de coopération au développement doivent être indiquées ;
- Toutes les contributions doivent faire l'objet d'un accusé de réception et être enregistrées. Il ne doit pas avoir de double emploi entre l'AWF et l'AMCOW. L'AWF reste un moyen de développement de l'AMCOW et le Fonds d'affectation spéciale ne finance que les activités opérationnelles de l'institution.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé :

- De prendre note des progrès réalisés dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme de travail triennal ;
- Que les prochaines réunions du Comité exécutif auront le détail de tous les fonds reçus et utilisés pour le programme de travail à savoir :
 - Les recettes et les dépenses du Fonds d'affectation spéciale (y compris la facilité pour l'eau de l'UE, le PNUE, les Etats membres et les autres services) ;
 - Le Secrétariat (pays hôte, et contributions et dépenses diverses)
 - Le Bureau d'appui au Président (y compris GTZ, GWP et autres),
 - la Facilité africaine pour l'eau) ;
 - Autres initiatives mises en œuvre et financées par des partenaires dans le cadre du programme de travail triennal de l'AMCOW ;
- Qu'un sous-comité pour l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources sera mis sur pied (selon la décision du Comité exécutif de juin 2005). Le sous-comité sur la mobilisation des ressources doit planifier toutes les ressources provenant des partenariats de coopération au développement. Le travail doit s'achever avant la sixième session ordinaire ;
- Que le Président de l'AMCOW devra écrire à tous les Etats membres pour leur affirmer qu'il doivent continuer à verser leurs contributions même si l'AMCOW est intégrée comme un CTS dans l'UA.
- De noter avec satisfaction les contributions Nigeria et de l'Ouganda pour faciliter l'accueil du Secrétariat et du Bureau d'appui au Président respectivement.

2.1.1 Facilité africaine pour l'eau (AWF)

Le rapport du Président du Conseil d'administration de l'AWF a été présenté. Les Ministres ont été invités à constater les progrès satisfaisants enregistrés dans la mise en œuvre de la Facilité africaine pour l'eau. Le Conseil d'administration, à sa quatrième réunion tenue en octobre 2002 a demandé l'évaluation du Programme opérationnel (2005-2009) en consultation avec l'AMCOW. Sur les 500 millions d'euros repris pour le fonds, seuls 60 millions ont été annoncés et sur ce montant, seuls 20 millions ont été reçus. Les membres ont reconnu la nécessité de renforcer la communication entre l'ANF et l'AMCOW et le Président a fait remarquer qu'une deuxième consultation des donateurs doit se tenir bientôt et doit être correctement préparée par le Comité à mettre sur pied.

La sixième session ordinaire l'AMCOW a décidé de :

- Mettre sur pied un Comité composé de dix membres du CTC de l'AMCOW pour travailler avec l'AWF et la BAD dans le cadre de l'évaluation du Programme opérationnel 2005-2009 de l'AWF. Le Comité fournira l'appui général et des Conseils aux membres de l'AMCOW siégeant au Conseil d'administration ;
- Encourager les Ministres de l'eau à promouvoir l'AWF auprès de leurs collègues Ministres des Finances et du plan en ce qui concerne les partenaires internationaux.

3. Initiatives

3.1 Initiatives de l'AMCOW

3.1.1 Semaine africaine de l'eau

Après la semaine de l'eau de la BAD de juillet 2004, la nécessité d'organiser une semaine africaine de l'eau a été exprimée par les différents partenaires du secteur de l'eau, notamment l'AMCOW et la BAD, ceci est un élément important dans le dialogue entre les partenaires africains et le Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- Le Conseil exécutif approuve la proposition de lancer et d'institutionnaliser une semaine africaine de l'eau annuelle ;
- La 2^e Semaine africaine de l'eau sera accueillie par la BAD à Tunis en 2007 ;
- Il a été demandé au Gouvernement du Kenya d'accueillir l'événement en 2008 avec l'appui d'un groupe d'institutions dont UN-Habitat le PNUÉ et l'UNESCO, d'autres partenaires de développement sont encouragés à y participer ;
- D'autres pays sont encouragés à se proposer pour accueillir l'événement les années suivantes.

3.1.2 Evaluation et suivi

En application de la décision du Conseil exécutif demandant à l'AWF de mettre en place un système d'évaluation et de suivi pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, une réunion de consultation des divers partenaires s'est tenue en 2006 à Tunis. La réunion de Tunis a souligné l'importance des systèmes nationaux d'évaluation et de suivi. Les principales recommandations de la réunion de Tunis étaient les suivantes.

- i) Procéder à une évaluation exhaustive des systèmes d'évaluation et de suivie existants aux niveau national, sous régional et régional ;
- ii) Mettre en œuvre un programme pour renforcer les capacités nationales d'évaluation et de suivi ;
- iii) Harmoniser et coordonner les activités d'évaluation et de suivi ;
- iv) Renforcer les systèmes d'évaluation et de suivi en place au lieu d'en créer de nouveaux.

La sixième session ordinaire a décidé de :

- Noter que la mise en œuvre de ces recommandations est en cours.

3.1.3 Forum mondial de l'eau

Le Conseil exécutif est invité a prendre note de la coordination réussie de la participation de l'Afrique au Forum mondial de l'eau. L'Afrique a présenté au Forum le « document régional » et a participé à sept séances Thématiques.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Créer un groupe de travail pour la promotion et le suivi de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le document régional, les exposés thématiques et les actions locales ;

- Que l'AMCOW prendra les mesures nécessaires pour préparer le 5^e Forum mondial de l'eau ;
- Exprimer sa gratitude à la BAD et au Comité des Ministres pour la coordination réussie de la participation de l'Afrique au 4^e Forum mondial de l'eau.

Les Ministres estiment qu'il est temps, dans les annales de l'AMCOW de reconnaître que les nombreuses premières contributions ont aidé à faire de notre conseil ce qu'il est et ce pour cette raison que je propose à la présente session de mettre en place un programme de distinctions

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Mettre en place un programme de distinctions de l'AMCOW pour être reconnaissants pour les contributions faites par des particuliers, des institutions et des organisations ;
- Demander au CTC d'élaborer les critères pour la sélection des bénéficiaires ;
- Exprimer notre gratitude à l'AMCOW ;
- Etre reconnaissants pour les contributions faites par : M. SALL, Premier Ministre du Sénégal, Edward LOWASSA, Premier Ministre de Tanzanie, Joyce Mujuru, Vice-Président du Zimbabwe Ronnie Kasrils, Ministre du Renseignement d'Afrique du Sud, Martha Karua, Ministre de la Justice du Kenya, Monjane Moleleki, Ministre des Affaires étrangères du Lesotho.

3.2 Initiatives des partenaires

3.2.1 Initiatives de la Banque africaine de développement (BAD)

3.2.1.1 Consortium des infrastructures pour l'Afrique (ICA)

Les Ministres ont été invités à prendre note du rapport présenté à la BAD par l'ICA mettant l'accent sur les objectifs et les réalisations y compris les activités concernant l'augmentation des investissements dans les infrastructures, les renforcement des capacités, la promotion de la coopération et la coordination des donateurs.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Tenir compte de la proposition d'accueillir conjointement une réunion sur le financement des infrastructures pour l'eau 2008, éventuellement en même temps que le Sommet africain sur l'eau ;
- Prendre note de la question et d'entrer en contact avec l'ICA en vue de mettre en évidence l'importance de l'eau dans l'ICA et à cet effet d'engager un dialogue avec l'ICA.

3.2.1.2 Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en zone rurale (RWSSI)

Les Ministres ont été invités à noter que la mise en œuvre de RWSSI a commencé en 2004 et qu'avant la fin de 2006, la BAD avait approuvé 536 millions \$EU pour des programmes dans 13 pays. Le montant sera porté à 803 millions \$ avant la fin de 2007

avec six pays supplémentaires pour couvrir 19 pays et assurer l'accès pour une population supplémentaire de 31 millions. Le rapport a révélé que la BAD n'a réalisé que 59% du financement prévue de la phase I à la fin de 2007, un déficit par rapport à l'engagement en ce qui concerne les autres donateurs.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Féliciter la BAD et lui demander de préparer un rapport sur l'évaluation de la situation et des progrès réalisés dans la phase I ;
- Demander aux gouvernements et aux donateurs d'honorer tous les engagements qu'ils ont pris au titre du programme ;
- Appuyer et approuver la 2^e conférence des donateurs proposée sur la mise en œuvre de la phase II.

3.2.1.3 Facilité pour la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD (IPPF)

Les Ministres ont été invités à noter que l'IPPF répond au besoin identifié pour la préparation de projets bancables en particulier ceux nécessitant la participation du secteur privé. Les ressources financières obtenues jusqu'ici s'élèvent à 8 millions \$ EU.

3.2.1.4 Etude du Cadre stratégique à moyen et long termes

Les Ministres ont été invités à noter que l'Etude du Cadre stratégique à moyen et long termes a pour objectif d'identifier les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'action à court terme pour le développement d'infrastructures durable. Le rapport a été adopté bien qu'avec de nouvelles préoccupations liées à la nécessité de sensibiliser le public à la question de l'eau sur le continent plutôt que de mettre en œuvre les mesures relatives à la fourniture de l'eau.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé :

- Sous l'égide de l'AMCOW, le secteur de l'eau doit se préparer à participer activement à l'élaboration de l'étude du cadre stratégique sur les questions devant être définies ;
- S'établir une étroite collaboration entre le secteur, par l'intermédiaire des organes concernés de l'AMCOW, des CER et les organisation des bassins des fleuves et des lacs.

3.2.2 Programme de la Banque mondiale pour l'eau et l'assainissement (WSP)

Les participants ont été informés que le WSP voudrait coopérer davantage avec l'AMCOW d'une façon plus officielle et fiable. L'appui précédent et en cours a été apprécié. Le WSP a écrit au Président de l'AMCOW pour lui manifester la volonté du WSP de poursuivre le partenariat et l'appui aux activités de l'AMCOW. Cette assistance comprend : l'appui à la présidence pour les questions du WSP, l'extension de la synthèse de la situation des pays pour couvrir davantage de pays africains, le suivi amélioré du WSP aux niveaux national et

continental ainsi que d'autres domaines identifiés par l'AMCOW où l'assistance du WSP ajouterait de la valeur.

La réunion s'est félicitée de la contribution faite par le WSP en particulier l'assistance de haut niveau accordée à l'AMCOW notamment aux Présidents sortants et entrants.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Conclure un protocole d'accord entre la Banque mondiale/WSP et l'AMCOW définissant les domaines de coopération ;
- Exprimer sa gratitude pour l'assistance du WSP et des partenaires pour l'établissement des rapports de synthèse sur la situation des pays et de demander au CTC de travailler avec le WSP pour étendre l'étude à d'autres pays africains ;
- Demander au WSP de contribuer à l'Unité de stratégie et de voir comment il peut améliorer les connaissances sur les questions relatives à l'eau et à l'assainissement sur le continent ;
- Lancer officiellement le Rapport de synthèse sur la situation des pays au cours de la 6^e Session ordinaire de l'AMCOW ;

3.2.3. Plan d'action du G8/Initiative allemande

A la suite de l'examen du lancement de la phase du Plan d'action du G8/Initiative allemande (novembre 2006), le projet a ajouté deux éléments essentiels à savoir le renforcement des structures régionales de l'AMCOW et la création d'une Unité de stratégie de l'AMCOW. Ce dernier élément a pour objectif de s'assurer que les organes de l'AMCOW à savoir le CTC , le Conseil exécutif et le Conseil dans les régions, ont l'information et l'avis professionnel pour renforcer les processus de prise de décisions. Certaines des activités proposées au titre de cet élément sont entre autres : la recherche, la synthèse des rapports, des études et des analyses et la collecte de données et d'informations aux niveaux régional, continental et international.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- Les Ministres se félicitent de la contribution faite par le Gouvernement allemand par l'intermédiaire de GTZ et approuvent les deux nouveaux éléments de l'initiative.

3.2.4 Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies

Les Ministres ont été invités à noter qu'à la demande du Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement, un dialogue dirigé par l'AMCOW et organisé par la BAD s'est tenu le 14 décembre à Tunis. Le dialogue avait pour objectif d'échanger des vues sur le plan d'action de Hashimoto dans la mesure où ils s'applique à l'agenda de l'Afrique pour l'eau. Il a été indiqué que le Président du Conseil consultatif a écrit à l'UA pour proposer officiellement la convocation d'un Sommet africain sur l'eau en 2007 ou 2008. Les membres ont également indiqué qu'il est important que les Chefs d'Etat jouent un rôle de premier plan dans la promotion de l'intégration des stratégies en matière de ressources en eau.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que:

- L'AMCOW prendra les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre du Plan d'action adopté à Tunis au cours du dialogue ;
- L'AMCOW prendra note de l'initiative de Conseil consultatif de proposer un Sommet sur l'eau en 2008 et commencera la préparation du processus ;
- Le Conseil consultatif /et l'AMCOW s'engageront à collaborer officiellement ensemble.

3.2.5 Partenariat mondial pour l'eau (GWP)

Les Ministres ont été invités à noter que le GWP aide actuellement 12 pays à formuler des plans pour la gestion intégrée de l'eau en vue de la réalisation de l'objectif de WSSD. En 2003, le GWP a effectué une évaluation de la capacité des pays à réaliser les OMD concernant l'eau ; un rapport a été soumis à CSD-13. Comme mesure de suivi le GWP finance le dialogue national en Ouganda, en Ethiopie, au Kenya et au Rwanda ainsi que dans trois autres pays dans chaque région. Des réunions régionales sur le financement des activités concernant l'eau se sont tenues à Nairobi et en Afrique australe.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Chercher à conclure un protocole d'accord avec le Partenariat mondial pour l'eau définissant des domaines de coopération.

3.2.6 Initiative pour la nappe phréatique

Les Ministres ont été invités à prendre note des activités de suivis entreprises pour mettre en œuvre les recommandations concernant la nappe phréatique de la conférence de l'AMCOW/Organisations des bassins qui s'est tenue en octobre 2006 à Kampala. La Conférence a mis l'accent sur l'importance cruciale de la gestion durable de la nappe phréatique en particulier dans les zones arides ainsi que dans les zones rurales et urbaines qui se développent rapidement dans le continent.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de demander au CTC de :

- Promouvoir l'institutionnalisation de la gestion de la nappe phréatique pour les organisations des bassins pour s'approprier l'initiative au niveau régional ;
- Etablir la synergie avec l'Initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en zone rurale pour assurer l'inclusion de la nappe phréatique dans l'évaluation des ressources et la gestion durable des ressources en eaux souterraines.
- Devenir le gardien au travers duquel la mise en œuvre de l'initiative stratégique pourra s'accélérer et avoir un impact au niveau du continent.
- Approuver et appuyer les efforts déployés pour obtenir l'assistance financière auprès de la facilité africaine pour l'eau qui pourrait être utilisée pour se procurer des ressources supplémentaires auprès des partenaires de coopération au développement comme l'Union européenne.

3.2.7 Collecte des eaux de pluie

S'agissant de la collecte des eaux de pluie, les participants ont été informés que des sociétés du secteur privé sont intéressées par ce domaine telles que Coca Cola.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de demander au CTC de :

- Lancer le programme de collecte des eaux de pluie à l'AMCOW pour promouvoir les meilleures pratiques ;
- Demander à tous les Etats membres d'adopter des stratégies de collecte des eaux de pluie dans le cadre de leurs politiques en matière de ressources en eau et prendre contact avec le secteur privé pour qu'il appuie la collecte des eaux de pluie.

3.2.8 Assistance de UN-Water/Africa

La réunion a indiqué que le Rapport sur le développement en Afrique a été lancé par le Président de l'AMCOW au cours du 4^e Forum mondial de l'eau tenu en mars 2006 au Mexique. Elle a en outre indiqué que la publication était disponible lors de la sixième session ordinaire. La version provisoire du journal africain de l'eau a été publiée en 2003 au cours de la Conférence panafricaine à Addis-Abeba. Des difficultés ont été rencontrées dans la production des articles et la fourniture de l'appui rédactionnel. L'UN-Water a été remercié pour la question et il a été décidé de publier un numéro par an.

En ce qui concerne le transfert de l'eau entre les bassins, les participants ont déclaré que les Ministres doivent être prudents au sujet de cette question. UN-Water doit estimer que tant le monde n'a pas la même compréhension de ces questions, L'assurance et la sensibilisation seront nécessaires. Certaines mesures telle que l'EIA doivent être prises.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- UN-Water renouvelle son engagement à produire le Rapport sur la mise en valeur de l'eau en Afrique. L'AMCOW anticipera au processus d'évaluation par les pairs en prenant connaissance des systèmes locaux de suivi pour s'assurer que les informations sont validées.
- D'après les consultations préliminaires, il est nécessaire d'aborder la question des transferts de l'eau entre les bassins avec précaution ; des efforts doivent être déployés pour constituer la base des connaissances de l'Afrique sur la question en commençant avec un recueil des études de cas, collaborer avec les partenaires, notamment ANBO, le PNUE et l'UA et mettre sur pied un sous-comité composé de l'AMCOW, l'ANBO, l'UA, l'ANEW et l'UN-water pour examiner plus en détail la question.

3.2.9 Eau et assainissement pour les villes africaines

Les Ministres ont été invités à noter qu'un rapport a été fourni au CTC par UN-Habitat sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme pour l'eau et l'assainissement pour les villes africaines et de l'Initiative relative à l'eau et à l'assainissement dans la région du Lac Victoria. Ils ont également pris note du rôle joué par l'UN-Habitat dans la mise en place de l'Alliance mondiale des opérateurs de l'eau en application d'une recommandation du Conseil consultatif du Secrétaire général des Nations Unies sur l'eau. Deux réunions régionales du Partenariat des opérateurs de l'eau de l'Afrique se sont tenues depuis, avec l'appui de l'UN-Habitat et d'autres partenaires du développement.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Prendre note des progrès notables réalisés par l'UN-Habitat dans la promotion des programmes pour l'eau.

3.2.10 Initiative « Tigre »

Les Ministres ont été invités à noter qu'un exposé a été fait sur la base du rapport distribué aux participants et qu'un rapport a été présenté auparavant selon le format recommandé.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Prendre note avec satisfaction des progrès réalisés par l'Initiative « Tigre » et de demander au CTC de veiller à ce que le meilleur profit soit tiré de l'Initiative.

3.2.11 Forum des Ministres de l'Energie en Afrique

Les Ministres ont pris note de ce que la collaboration avec le Forum des Ministres doit inclure le plaidoyer pour le développement de l'infrastructure hydroélectrique, les questions d'orientation et la mobilisation des ressources.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Etablir des moyens officiels de collaboration avec le Forum des Ministres de l'Energie et exploiter les synergies des deux institutions.

3.2.12 Initiative pour l'eau de l'UE

Les Ministres ont pris note d'une réunion du CTC et de l'UE tenue du 14 au 16 février 2007 à Nairobi, Kenya pour examiner entre autres, la lenteur des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'initiative. Les partenaires de l'UE ont présenté un projet de rapport stratégique sur la voie à suivre pour la mise en œuvre de l'Initiative. La stratégie porte essentiellement sur les trois domaines suivants :

3.2.12.1 Promotion des questions liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Partenariat de l'UE-Afrique pour l'infrastructure

L'UE a mis en place un partenariat Afrique-UE pour l'infrastructure et a décidé qu'il serait nécessaire que l'AMCOW influence l'UE Dans les négociations UE/ACP pour qu'elle accorde des ressources suffisantes pour lui permettre de réaliser les OMD. Il sera important que l'AMCOW ait des consultations avec les Ministres des Finances et de la planification du développement chargés de négocier le partenariat pour leur faire bien comprendre l'importance d'accorder des ressources financières adéquates à l'eau dans le cadre du Partenariat pour l'eau.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé de :

- Approuver cette idée et demander au Président de l'AMCOW d'inviter les Ministres africains des Finances et de la planification du développement à

assister à la Semaine africaine de l'eau en vue d'échanger des vues sur cette question.

3.2.12.2 Institution d'un forum de dialogue sur l'eau

Les Ministres se rappelleront qu'à Entebbe ils ont conclu que pour faire une contribution conjointe Afrique-UE efficace à la réalisation de l'ODD10 concernant l'eau et l'assainissement et la gestion durable des ressources en eau en Afrique il était nécessaire de mettre en place un forum avec les Etats membres de l'UE pour :

- Faciliter le dialogue stratégique entre l'Afrique et l'Europe sur le secteur de l'eau ;
- Fournir un forum à la Commission européenne, aux Etats membres de l'UE et à l'AMCOW en vue de faire rapport sur leurs activités relatives au secteur de l'eau afin de promouvoir la responsabilité mutuelle ;
- Contribuer à davantage de cohérence dans le secteur de l'eau conformément à la Déclaration de Paris.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé :

- La mise en place d'un Forum de dialogue avec l'UE sur l'eau ;
- L'institution de réunions de dialogue de haut niveau (Ministres) qui se tiendront tous les deux ans et seront préparées par le CTC-AMCOW et leurs homologues de l'UE en s'assurant que l'UE sera également représentée au niveau ministériel ;
- Le Forum sera coprésidé par le Président de l'AMCOW et le Président des Etats membres de l'UE de la Troïka (l'AMCOW peut être représenté par le Comité exécutif).

3.2.12.3 Facilité de l'UE pour l'eau

L'actuelle Facilité de l'UE est entrain de s'achever et l'UE voudrait la proroger avec des fonds du 10^e FED. La réunion a été informée que l'Unité de la facilité a décidé de prévoir 600.000 euros pour le Groupe de travail africain et 400.000 euros pour le Groupe de travail sur les finances et la France et l'Allemagne fourniront 320.000 euros supplémentaires pour les activités du Groupe de travail africain. Une évaluation à mi-parcours de la Facilité est en cours et il est important que l'AMCOW exprime son avis sur l'avenir de la Facilité.

La sixième session ordinaire de l'AMCOW a décidé que :

- Les activités de la Facilité de l'UE pour l'eau se poursuivent ;
- L'AMCOW exprime ses vues à la Commission européenne et au Secrétariat du Groupe ACP, dans les meilleurs délais, e.g. la nécessité de la souplesse de la Facilité, la longue et pénible demande et le volume des ressources financières de la Facilité, etc. Ces vues doivent passer par les voies appropriées, à savoir les Ministres africains des Finances et du Développement qui sont les négociateurs du 10^e FED.

2008

Report Of The Sixth Ordinary Session Of The African Ministers' Council on Water (AMCOW) Brazzaville, Republic of Congo 28-31 May 2007

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/3209>

Downloaded from African Union Common Repository